



## Editorial

Par Ely Dieng, Chef de la Division RSS de l'ONUCI



## SOMMAIRE

EDITO .....	1
INTERVIEW DU MOIS .....	2
L'ARTICLE DU MOIS .....	3
PORTRAIT .....	4
LA RSS EN ACTION .....	5
LA RSS EN IMAGES .....	6

## Une stratégie nationale RSS : oui, et après ?

La Côte d'Ivoire vient de franchir un pas important dans la voie de la consolidation de la paix et de la restauration de l'autorité de l'Etat avec la formulation d'une stratégie nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité. Ce document d'une importance capitale présente la vision de la sécurité nationale du Chef de l'Etat pour l'avènement d'institutions et de forces de sécurité responsables, fiables et au service des populations ivoiriennes. Cette vision est déclinée en politique nationale de sécurité et traduite en une stratégie de mise en œuvre avec un plan d'action élaboré pour des réformes sectorielles spécifiques. Celles-ci touchent toute l'architecture de la sécurité au sens le plus large, à savoir l'Armée, la Gendarmerie, la Police, les douanes, les eaux et forêts, la Justice, le système pénitentiaire, mais également les organes de contrôle démocratique et du citoyen tels le Parlement et la société civile.

Il a fallu 90 jours de travail au Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (GT-RSS) créé par arrêté présidentiel le 6 avril 2012, pour préparer de manière participative la stratégie globale de RSS. La définition d'une politique de DDR et d'une architecture institutionnelle pour l'opérationnaliser a fait l'objet d'une attention particulière. C'est ainsi que plusieurs ministères, et autres institutions et acteurs étatiques et non-étatiques ont

pris part à l'élaboration de la stratégie qui est le document phare sur lequel devra reposer toute la RSS et qui a été validé fin Septembre 2012 par le Conseil National de Sécurité nouvellement créé. Toutefois, la portée de la RSS étant nationale et visant tous les ivoiriens sans distinction aucune, le document de stratégie multisectoriel doit être compris et endossé par tous ceux qui en bénéficieront aux quatre coins du pays. Ceci permettra d'en assurer une pleine appropriation nationale de ce qui est, en effet, un contrat social sur la prestation de service de sécurité par l'Etat face à la demande de sécurité des populations, qui en ont tant besoin. Quelles que soient ses qualités intrinsèques, la valeur de la stratégie se jugera, en fin de compte à sa mise en œuvre effective.

L'Etat de Côte d'Ivoire est conscient qu'après la phase d'élaboration de la stratégie, il faut entamer sans tarder le premier pas vers la mise œuvre qui est celle de la communication sur le produit réalisé à savoir la stratégie nationale RSS - dont le DDR est partie prenante - qui expose la vision de la sécurité nationale du Président de la République et la décline en orientations précises suivant les six piliers arrêtés par le GT-RSS à savoir : la sécurité nationale, le contrôle démocratique, l'état de droit et les relations internationales, la reconstruction post-crise, la gouvernance économique et la dimension sociale et

humaine de la sécurité. Cette communication est essentielle pour informer et sensibiliser les populations et toutes les parties prenantes de la RSS de manière appropriée afin de les préparer à la phase de mise en œuvre des réformes prévues. Ces réformes auront un impact direct dans leur vie et dans le fonctionnement, la gestion et le suivi des activités liées à la sécurité et par conséquent méritent leur attention et soutien pour une exécution en douceur.

Le succès de la RSS se jugera à l'application concrète et opportune des réformes sectorielles contenues dans la stratégie. Plusieurs réformes pourtant bien conçues ont été rangées aux oubliettes faute de plans ou de détermination pour leur mise en œuvre effective. Trop souvent, par manque de soutiens, de champions et/ou de ressources, des réformes nécessaires sont restées lettre morte. La Côte d'Ivoire s'offre une belle opportunité de voir sa stratégie traduite en activités concrètes à travers l'exécution des plans d'action sectoriels qui en découlent. La phase d'information et de sensibilisation doit être lancée au plus vite pour maintenir la dynamique insufflée par le GT-RSS vers la transformation de l'appareil sécuritaire ivoirien et l'avènement de forces de sécurité efficaces, responsables et comptables devant l'Etat et devant les populations.

## L'interview du mois

### INTERVIEW DU GAL. NIANG ADJOINT DU COMMANDANT DE LA FORCE DE L'ONU CI

**1- Mon Gal., la résolution du Conseil de Sécurité RCS 2062 donne mandat à l'ONU CI, entre autres priorités, de suivre et d'assister la mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité pour consolider la paix, assurer l'autorité de l'Etat et pour contribuer à la réconciliation. Qu'est ce qui fait de la RSS une priorité à travers le plan d'actions de la Force de l'ONU CI que vous dirigez ?**

Vous savez que la résolution 2062 du Conseil de Sécurité place la protection des civils comme axe prioritaire de l'action de l'ensemble de la mission. Ensuite viennent les problèmes de DDR et de RSS. C'est ainsi que dans le plan d'action du RSSG M. Koenders, la RSS et la DDR viennent effectivement en très bonne place c'est-à-dire immédiatement après la protection des civils dans le plan d'action global de l'ONU CI. La Force, en tant que composante majeure de la mission ne pouvait que s'inscrire dans cette dynamique prioritaire. C'est d'ailleurs notre appréciation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité et le DDR et que c'est le meilleur chemin qui mène vers la paix, qui mène vers la sécurité mais qui mène également vers la protection des civils. En tout état de cause nous pensons que l'absence d'armes qui circulent en grande nature et de manière illégale ainsi qu'une force armée où des acteurs de sécurité organisés instruits et équipés sont la meilleure garantie pour la protection des civils. C'est pourquoi ce secteur-la fait l'objet de toutes les attentions de l'ensemble de la mission et en particulier de la Force.

**2- Quels sont les défis majeurs des FRCI, votre partenaire national ?**

Nos amis les FRCI sont des gens qui viennent de loin. Ce pays a traversé une crise armée d'une dizaine d'années et malheureusement le dénouement a été violent. A partir de ce moment le défi majeur pour cette nouvelle armée qui a été créée peut être résumé en 3 points :

- 1- l'organisation
- 2- la compétence
- 3- l'équipement

Nous avons une armée qui est en fait composée de deux ou plusieurs parties



Général Talla Niang, adjoint du Commandant de la Force ONU CI

qui étaient adversaires dans le passé et qui se retrouvent au sein de la même entité, donc forcément il y a des défis de cohésion, de confiance mutuelle et surtout un défi de réorganiser tout cet appareil. Il y a un défi de remettre à l'école, de donner les compétences nécessaires à tous les acteurs de ce secteur-la et également de les équiper de manière adéquate pour leur permettre de remplir leur mission.

**3- A la suite des derniers événements, on constate qu'il y a aujourd'hui une grande méfiance de la population envers les forces de maintien de l'ordre en général et celui des FRCI en particulier. D'après vous, comment est-ce que la nouvelle réforme va-t-elle contribuer à rétablir la confiance ?**

On ose l'espérer. Mais je voudrais auparavant redresser un peu la brutalité de cette question. Parce qu'on ne peut pas dire que toute la population est méfiante vis-à-vis des FRCI. Il y a une partie de la population forcément qui est plutôt sympathique à l'ancien régime, qui assimile les FRCI aux anciens des FAFN. Forcément ces gens-la ne sont pas du même bord et naturellement critiquent tout ce qui est action des FRCI mais qui est également et surtout extrêmement vigilante et regardante sur les FRCI. Toujours est-il que la question reste vraie partiellement ; les FRCI ne sont pas exemptes de tout

reproche, ceci est dû à ce que j'ai dit un peu plus tôt c'est-à-dire à leur absence de formation pour la plupart (n'oublions pas que beaucoup d'entre eux viennent de la rébellion) mais ceci est également dû à un problème d'organisation de la chaîne hiérarchique et de l'effectivité du commandement et du contrôle. La réforme du secteur de la sécurité aura pour objectif principal de recréer une armée nouvelle, de réorganiser cette armée, de donner à ses membres des compétences nécessaires par la formation et l'entraînement de les équiper de manière adéquate pour que les armes dont ils disposent soient adaptées à leur mission ; je veux dire que les policiers ne se promènent pas avec des fusils de guerre, que les gendarmes n'aient pas de kalachnikov ou des RPG 7 mais que ces armes soient réservées aux militaires et restent dans les camps militaires pour les entraînements ou aux frontières et que les policiers et les gendarmes aient des armes de pointe et puissent utiliser des matériels non létales notamment pour faire face aux foules. Voilà en gros ce que je peux dire sur la question. J'espère que quand on aura fini ce travail, qui n'est pas un travail de l'ONU CI mais un travail de la République et du Gouvernement que l'ONU CI soutient de toutes ses forces à travers son mandat, nous osons espérer qu'à la suite nous aurons une armée réconciliée avec sa population, acceptée par sa population parce que réellement à la disposition et au service de sa population.

**4. La Gendarmerie a toujours été considérée en Côte d'Ivoire comme un corps militaire d'élite. Quelle est votre appréciation de cette situation ?**

Cela me renvoie à l'histoire très ancienne. La notion d'armée d'élite vient de très loin, du temps où des gens en armes, à cheval faisaient régner l'ordre du roi ou de l'empereur selon le cas. Il fallait que ces gens-la puissent pouvoir s'acheter des armes. Il fallait qu'ils puissent se payer des cours d'un maître d'armes pour apprendre à combattre. Il fallait qu'ils puissent se payer un cheval. Donc vous voyez que si vous regardez ces trois conditions, ça ne s'adresse pas aux pauvres, ça s'adresse au minimum à la classe moyenne ou à la

bourgeoisie. Voilà pourquoi c'était l'élite. Toujours est-il qu'aujourd'hui si on rapporte tout ça à la situation moderne du XXème et du XXIème siècle, effectivement c'est une armée d'élite parce que les gens qui sont recrutés dans ce corps doivent avoir un minimum de niveau intellectuel, parce qu'ils doivent apprendre le Droit et un certain savoir-faire que seuls ceux qui ont un minimum de niveau intellectuel peuvent acquérir. Voilà pourquoi elle est effectivement une armée d'élite, une armée à laquelle on peut faire confiance parce qu'elle fonde ses actions sur le Droit.

### 5- Quelle appréciation faites-vous du processus RSS en cours ? Quelle sont vos attentes en perspective ?

Ce processus a mis du temps à démarrer, a fait du sur-place. Mais aujourd'hui ce qu'on peut dire c'est que depuis un certain temps la plus haute autorité de ce pays, le Président de la République, a pris les choses en main, a créé une structure unique chargée de cette question. Il a donné de nouvelles orientations et des deadlines très précis pour que les actions de la RSS et du DDR soient boostées pour qu'enfin on puisse arriver à un démarrage effectif qui est attendu avant la

fin de l'année. D'ailleurs nous avons beaucoup d'espoir parce que cette nouvelle approche est ce qu'attendent les bailleurs de fonds comme les multilatéraux comme nous à l'ONUCI, à savoir une direction et une stratégie claire, une autorité unique mais également des critères de sélection et d'éligibilité clairement définis. Je pense que nous sommes sur la bonne voie et nous osons espérer que cette fois-ci la Côte d'Ivoire est partie pour un bon désarmement mais surtout pour une bonne réforme du secteur de la sécurité qui va enfin installer la stabilité et la paix dans ce pays.

## L'article du mois

Par Assalé Tingbo Germain Philippe, PNUD/Côte d'Ivoire

### La Côte d'Ivoire a un Conseil National de Sécurité

Le décret n° 2012/786 du 8 août 2012 du chef de l'Etat tenant lieu d'acte de naissance du Conseil National de Sécurité réalise une prévision de la Constitution ivoirienne de 2000. En effet, la loi fondamentale prévoit l'institution de ce Conseil dont la présidence est confiée au Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, Chef de l'Administration. Toutefois, la loi n'est pas bavarde sur la composition et le modus vivendi du CNS.

Il ne serait pas superfétatoire de rappeler que le Programme National de Développement a élevé au rang de priorités en matière de sécurité la création du CNS. Il y a lieu de s'interroger sur les enjeux de ce nouveau né du système de sécurité ivoirien, mieux sur son idiosyncrasie et les défis auxquels il se confronterait.

#### Des enjeux du conseil national de sécurité.

Le Conseil national de sécurité fait partie des institutions de contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Il a un rôle de coordination et parfois d'impulsion sur les sujets de politique de sécurité nationale et plus généralement des questions stratégiques. Le CNS est en cela un acteur majeur de la politique de sécurité. C'est un lieu de prise de décision collégiale, un forum d'échange, d'analyse permettant de conseiller le Premier Responsable de la protection de la souveraineté du pays ainsi que des biens et des personnes. C'est un organe de débat, d'analyse et de réflexion en matière de sécurité en temps

de paix comme en temps de crise.

Le Président de la République a inscrit dans les termes de référence du CNS cinq missions principales notamment la coordination des questions relatives à la sécurité intérieure et extérieure; la définition des orientations stratégiques et des priorités en matière de RSS ; de renseignement, d'information et de conseil auprès du chef de l'Etat en matière de sécurité ; la prévention et la gestion des actions et des situations de nature à porter atteinte aux intérêts vitaux du pays ; la coordination de l'action des différents ministères dans le domaine de la sécurité et la supervision du système de renseignement national. Dans cette veine, le CNS est garant d'information complète et fiable pour éclairer les décisions du Chef Suprême des Armées. Il attend par exemple sur une question donnée que le CNS lui présente l'ensemble des options envisageables.

En résumé, le CNS est un cénacle d'échanges entre acteurs en charge de la sécurité intérieure, de la défense et de l'action extérieure afin de mutualiser les moyens et les réponses. Une des innovations et attributions majeures du CNS est la supervision du renseignement. Le contrôle de cette institution, première ligne de la stratégie de sécurité et de défense de tout pays constitue même pour les Etats ayant une longue tradition démocratique un nœud gordien difficile à trancher. L'absence d'organe de coordination favorise la rivalité entre agences qui pourrait résulter en l'échec du renseignement concernant une menace donnée.

Elle risque de favoriser inéluctablement le conflit entre l'éthique et la pratique et les moyens du Renseignement. L'histoire récente nous offre merveilleusement à profusion des exemples aux dépens de la morale et l'humain.

La nouvelle Autorité DDR, créée en remplacement des structures en charge du processus est également placée sous l'autorité du CNS.

Le CNS ivoirien réunit statutairement 19 personnes dont 9 ministres, le chef d'Etat-major général des armées, le Commandant Supérieur de la Gendarmerie, le Directeur Général de la Police, le Commandant du Groupement de sécurité de la présidence de la République, le Conseiller de Défense et de Sécurité de la présidence et le secrétaire du Conseil National de Sécurité.

#### Défis et leçons apprises des autres CNS

La situation sécuritaire du pays n'a pas permis au CNS de bénéficier de l'état de grâce souvent accordé aux nouveaux organes ou structures. Il devra se pencher sur les questions liées au processus DDR, la non moins brûlante question sécuritaire et la réforme du secteur de la sécurité. Il sera également confronté aux questions sécuritaires de la sous-région.

L'expérience et les défis de certains pays pourraient nourrir et fortifier le CNS ivoirien. La question récurrente reste la nature des relations entre le CNS et le Conseil des Ministres.



L'exemple de la Turquie est éclairant dans ce sens. Le CNS turque tient ses pouvoirs de l'article 118 de la loi fondamentale du pays. Il se réunit sous la présidence du Président de la République et est composé du Premier ministre, des deux vices Premiers ministres des Ministres de la Justice, de la Défense nationale, de l'Intérieur, des commandants des forces terrestres, navales et aériennes et du Commandant Général de la gendarmerie. Toutefois, d'autres membres du gouvernement et autres experts peuvent être convoqués aux réunions selon les particularités de l'ordre du jour. Les décisions du CNS sont considérées comme des recommandations devant être évaluées

par le Conseil des Ministres. Aux termes de la constitution, l'ordre du jour est défini par le Président de la République en consultant avec le Premier ministre et le chef d'Etat-major. En cas d'indisponibilité du Chef de l'Etat, le CNS se réunit sous la présidence du Premier ministre.

En France le CNS, né de la fusion du Conseil de sécurité intérieure et du Conseil de défense, ressemble à une sorte de Conseil des Ministres restreint. Il est adossé à un secrétariat permanent chargé de préparer les réunions et du suivi des décisions prises. Contrairement à son homologue américain, le CNS français ne s'occupe que de questions relatives à la sécurité intérieure. Les problèmes de

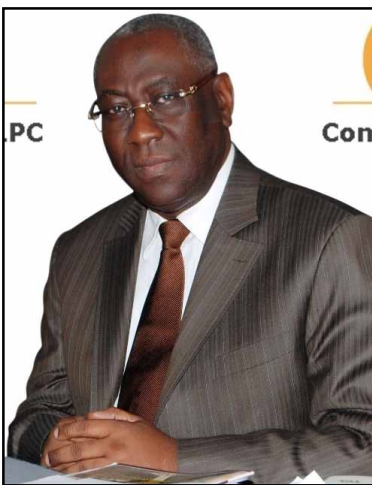
défense nationale et d'actions extérieures sont traités dans d'autres agoras.

Par ailleurs, le CNS américain a pris la mesure de l'imbrication des questions de sécurité, de défense et de politique étrangère. Il est dirigé administrativement par un Conseiller à la sécurité nationale. Cette situation n'exclut pas l'éventualité d'un conflit de compétence surtout à propos des sujets relatifs la politique étrangère entre le Conseiller à la sécurité et le Secrétaire d'Etat.

Quel que soit la version privilégiée, il est indéniable que le CNS centralise l'action gouvernementale et permet aux structures étatiques de coopérer plus efficacement en matière de sécurité nationale.

## Portrait

### Désiré Adjoussou, Président de la ComNat.



Le Contrôleur Général de Police ADJOUSSOU Godefroy Désiré Benoit est le Président de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC). Il est né le 08 novembre 1953 à Abidjan (Côte d'Ivoire), marié et père de 4 enfants.

Celui qui préside aux destinées de la COMNAT-ALPC est un pur produit de la police judiciaire, pris dans son sens premier.

Calme et conciliateur, nombre de ses amis furent surpris de le voir embrasser cette carrière. Son rêve était de devenir assureur.

Après ses études de Droit public à l'Université d'Abidjan, il a connu une période de flottement et a tenté plusieurs concours

dont celui du cycle des Commissaires de Police.

Issu de la promotion de 1982-1984, il est affecté d'office à la Direction de la police judiciaire, alors qu'aucun de ses collègues de promotion souhaitait y travailler, eu égard à la grande criminalité qui sévissait. Il a été successivement enquêteur, chef de groupe, et chef de la section criminelle en 1986, poste qu'il a occupé jusqu'en 1989. Jeune commissaire travailleur, disponible, rigoureux et acharné dans sa lutte contre le grand banditisme, il est remarqué par ses chefs et est nommé :

Directeur de la Police Judiciaire (1989-1992) ;

Directeur de la Police des stupéfiants et des drogues (1992-1994) ;

Directeur de la Police judiciaire à nouveau (1994-1996) ;

Directeur de la Police économique et financière (1996-1998) ;

Détaché au Ministère des mines il est Directeur du contrôle des produits pétroliers (1998-2000), il démissionne pour convenance personnelle et rejoint son Ministère d'origine.

Il est nommé Directeur Général Adjoint de la Police, chargé des services de Police judiciaire, (2000 à 2007), structure nouvellement créée.

En 2003, il est nommé cumulativement Président de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre.

En 2007 il exerce cette deuxième charge à

plein temps et conduit une équipe afin de mettre en place les fondements juridiques de la ComNat-ALPC et sa reconnaissance de jure par les institutions internationales. Il est accompagné en cela par le PNUD, la CEDEAO et toutes les bonnes volontés convaincues de l'importance de la lutte contre les armes en circulation illégale dans un pays comme le nôtre.

Il partage expériences, formations et projets avec les structures homologues de la sous région. Il participe à de nombreuses formations et séminaires en Côte d'Ivoire et à l'étranger.

La Commission Nationale est officiellement créée en avril 2009 et il est confirmé au poste de Président.

Malgré les débuts difficiles, la Commission Nationale grâce à une équipe pluridisciplinaire, a pu consolider ses bases. Soutenue par une volonté politique manifeste au plus haut niveau de l'Etat, et ses partenaires techniques et financiers (CEDEAO, PNUD, JAPON, ALLEMAGNE, AUSTRALIE etc.). Elle s'affirme de plus en plus, conformément à son plan de travail.

C'est pour le Contrôleur Général de Police ADJOUSSOU un véritable challenge d'être à la tête d'une structure qu'il a vue naître et qui est en train de grandir pour atteindre, il est convaincu, sa vitesse de croisière à l'horizon 2013-2014.

Son souhait le plus ardent, est de voir la Côte d'Ivoire débarrassée de la majorité des armes illicites. Ce n'est pas une vue de l'esprit, pourvu que le DDR soit effectif.

## La RSS en action

### CONTRIBUTIONS DE L'ONUCL

#### La Division RSS :

Dans le cadre de la préparation de la Division RSS à étendre sa présence sur le terrain au nom du programme de décentralisation de la mission et en prévision de la mise en œuvre de la stratégie nationale de RSS, M. Ely Dieng, Chef RSS de l'ONUCL s'est rendu à Daloa, quartier général du secteur Ouest pour s'entretenir avec le Chef de bureau et le Commandant de secteur sur l'état d'avancement du processus RSS en Côte d'Ivoire. M. Dieng a fait une présentation aux collègues de Daloa et a attiré l'attention sur les prochaines étapes en matière de RSS et sur l'importance d'une bonne coordination sur le terrain à l'instar des efforts en cours au niveau de l'ONUCL à Abidjan.

Durant cette visite, M. Dieng a participé à la retraite de la section des Affaires civiles et fait une présentation sur la RSS et ses liens avec le travail de protection des civils et de renforcement des capacités de la gouvernance locale. Une visite d'échanges similaire est prévue pour le secteur Est, à Bouake, courant octobre. Du 19 au 21 septembre, M. Ely Dieng,

Chef de la Division RSS de l'ONUCL a pris part en tant que conférencier au «Symposium sur la RSS dans les Etats de l'Union du Fleuve Mano» qui s'est tenu à Monrovia au Liberia. Le thème de la présentation était « RSS et Engagement Civique ». Une forte délégation ivoirienne dirigée par Monsieur Alain Donwahi, Conseil Sécurité et Défense du Président de la République et composée de parlementaires, de préfets et de représentation de la société civile ivoirienne y a pris part. Ce symposium, organisé par «Partners for Democratic Change» et «Partners for Civic Collaboration, Senegal» a été l'occasion pour les délégations des quatre pays concernés à savoir le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée d'échanger sur l'état d'avancement de leurs processus RSS respectifs et de raffermir leurs relations. Les attaches militaires des ambassades américaines dans les quatre pays ont pris part au symposium ainsi que plusieurs partenaires nationaux et internationaux basés au Liberia. La rencontre a mis en exergue la nécessité pour les participants d'utiliser la plate-forme de l'Union des Etats du Fleuve Mano pour engager une collaboration efficace et dynamique en

matière de RSS entre les pays concernés. Tous les participants s'y sont engagés.

#### UNPOL :

UNPOL a clôturé une formation de 400 participants sur le thème « l'agent de l'ordre public dans un état de droit ». Il s'agit d'une formation qui a duré du 16 Juillet au 24 Août et qui s'est déroulé au Centre Africain de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) au profit de policiers et gendarmes des unités bénéficiaires de réhabilitations et équipements réalisés avec l'IRF/PBF.

UNPOL a également initié, organisé et animé dix-huit (18) différentes activités de formation dans différents domaines professionnels (voir tableau ci-dessous) au profit de quatre cent quatre vingt neuf (489) personnels de la Police et de la Gendarmerie Nationale.

UNPOL a également accompagné respectivement dans le domaine de la Police Technique et Scientifique des formateurs de la DGA-PTS lors du recyclage des personnels en Techniques d'Identification Criminelle et en Maintien de l'Ordre auprès de la BAE et de la CRS3.

N°	Domaine	Session	Bénéficiaires			Total
			Police	Gendarmerie	Mixte	
01	Formateurs relais/CAMPC	2	139	57	00	196
02	Intervention Professionnelle	1	16	00	00	16
03	Informatique	4	10	30	00	40
04	Protection des Hautes Personnalités / Personnels de la sécurité du 1 <sup>er</sup> MINISTRE	1	00	00	24	24
05	Directeur d'enquête	1	00	36	00	36
06	Armurerie - Munitionnaire	2	29	00	00	29
07	Protection des Hautes Personnalités	1	00	36	00	36
08	Intervention Professionnelle / Personnels de la sécurité du 1 <sup>er</sup> MINISTRE	1	00	00	34	34
09	Collecte et traitement des informations	1	00	35	00	35
10	Police Judiciaire / Unité de Lutte Contre le Racket	1	00	00	12	12
11	Police de la Circulation Routière	1	00	31	00	31
<b>TOTAL FORMATION</b>		<b>18</b>	<b>194</b>	<b>225</b>	<b>70</b>	<b>489</b>

Formations dispensées par les UNPOL

Dans son domaine de compétence, UNPOL contribue aux efforts déployés par l'ONUCI à travers la division RSS et la communauté internationale pour aider le Gouvernement à mener à bien la planification initiale de la Réforme du Secteur de la Sécurité et à renforcer les capacités de la Police nationale et des autres services de maintien de l'ordre, de manière à les rendre crédibles, disciplinés, professionnels et respectueux des droits humains et de la démocratie.

#### **UNMAS:**

Le programme d'UNMAS a développé un projet de renforcement de capacités comprenant la formation sur les premiers soins, l'EOD et la gestion de munitions. Le mardi 21 août, UNMAS en étroite coordination avec la Commission nationale sur les armes légères et de petit calibre (Com-Nat-APLC) ont organisé une cérémonie de lancement de sa première formation sur la gestion de munitions. Pendant cet événement, le Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) a donné aux FRCI et à la Gendarmerie deux machines de marquage (cisaillements) des armes et des munitions.

Pendant la première semaine de la deuxième conférence de revue du programme d'action des nations unies pour les ALPC (du 27 août au 7 septembre 2012), le programme d'action de mine en Côte d'Ivoire a été invité à présenter ses activités sur le terrain dans la sécurisation physique et la gestion des stocks. L'événement a détaillé le travail d'UNMAS sur la sécurité physique et la gestion de stocks, y compris des activités liées aux interventions rapides, à la destruction des mines terrestres des réserves nationales et des munitions expirées, et au soutien des opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). L'événement a présenté comment UNMAS contribue directement à la mise en œuvre du programme d'action des Nations-Unies à travers ses programmes.

#### **LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES**

##### **GIZ:**

Depuis 2008, la Coopération allemande au développement (GIZ) met en œuvre pour le compte du Ministère fédéral des Affaires étrangères allemand un projet de «Renforcement des capacités de la Police

en Côte d'Ivoire».

Ce projet comprend plusieurs volets :

- L'équipement du laboratoire de la Police Scientifique ;
- Formations régionales pour les officiers des forces de sécurité des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre au Centre Régional de Formation à la lutte contre la Drogue en Afrique (CRFLD) ;
- La réhabilitation et équipement de l'Institut de Médecine Légale de Côte d'Ivoire ;
- L'équipement de la police avec des malles de scène de crime, avec l'équipement technique pour les unités d'intervention et fichier dactyloscopique de la Police Scientifique et l'appui financière aux formations sur investigations sur les scènes de crime, dactyloscopie, etc. ;

C'est dans ce cadre, que du 6 au 22 août, la GIZ a financé une formation de recyclage des techniciens d'identification criminelle de la Police Scientifique pour 20 personnes. Il s'agit d'une formation de collecte des preuves sur les scènes de crimes, qui contient la théorie et également la pratique. La formation a été faite par les formateurs de la Police Scientifique, soutenue par les experts d'UNPOL.

## La RSS en images



GIZ formation de la Police Scientifique